

**Nos réf. :** MC/SA/SD 06-17 bureau des  
assemblées

**Objet :** Installation du conseil municipal-  
élection du Maire et des adjoints

**Mesdames et Messieurs les membres  
du conseil municipal**

À Dieppe, le 3 juillet 2017

Cher(e) collègue,

En application des dispositions de la loi organique n°2014-125 du 14 février 2014 interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de Député, M. Sébastien JUMEL a démissionné de ses fonctions de Maire de la Ville de Dieppe.

L'article L 2122-14 du code général des collectivités territoriales disposant que l'assemblée délibérante doit être convoquée dans le délai de quinzaine pour procéder au remplacement du maire et à la réélection des adjoints, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui se réunira le **DIMANCHE 9 JUILLET 2017 à 10 heures 30** à l'Hôtel de Ville (*salle du conseil municipal - 2ème étage*).

Veillez agréer, cher (e) collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

**Par suppléance,  
Nicolas LANGLOIS  
1er Adjoint au Maire.**

